



**ACADÉMIE  
DE VERSAILLES**

*Liberté  
Égalité  
Fraternité*

Direction des services départementaux  
de l'éducation nationale  
des Hauts-de-Seine

**Service départemental  
à la jeunesse, à l'engagement  
et aux sports**

**Mission développement de la pratique sportive  
et protection des pratiquants**

Affaire suivie par :

Noémie LINOSSI

Tél : 01.82.08.39.15

Courriel : noemie.linossi@ac-versailles.fr

167-177, avenue Frédéric et Irène Joliot-Curie

92013 Nanterre Cedex

## **DEMANDE D'AGREMENT POUR LES ASSOCIATIONS SPORTIVES**

*En application du code du sport, et notamment les articles L. 121-4, R. 121-1 à R. 121-6*

**Dossier à faire parvenir, par courrier, à l'adresse suivante :**

Service départemental à la jeunesse, à l'engagement et aux sports

Direction des services départementaux de l'éducation nationale des Hauts-de-Seine

167-177 avenue Joliot Curie

92013 NANTERRE CEDEX

### **1 - PRESENTATION DE L'ASSOCIATION**

**Nom de l'association :** .....

*(en majuscules et en toutes lettres)*

**Sigle éventuel :** .....

**Adresse complète du siège social :**

Libellé de la voie : .....

**Ville :** ..... **Code postal:** .....

**Tél. :** ..... **Courriel :** .....

**Site internet :** https:// .....

**Objet de l'association :** .....

.....

.....

**Numéro SIRET :** .....

**Numéro SIREN<sup>1</sup> :** ..... **Code APE :** .....

**Déclaration initiale de l'association en préfecture (Loi du 1<sup>er</sup> juillet 1901)**

**Préfecture ou sous-préfecture :** ..... **Date :** ..... **N° de récépissé :** .....

**Parution au Journal Officiel (date et n° du J.O.) :** .....

<sup>1</sup> \* Pour en savoir plus sur l'attribution d'un numéro SIREN, vous pouvez consulter le site : <https://www.associations.gouv.fr/> et notamment : <https://www.associations.gouv.fr/le-no-siren-de-l-insee.html>

**Dernière déclaration de modification en préfecture (le cas échéant)**

Préfecture ou sous-préfecture : ..... Date : ..... N° de récépissé : .....

Parution au Journal Officiel (date et n° du J.O.) : .....

Nombre d'adhérents à l'association : .....

Nombre de pratiquants : .....

**Fédérations sportives auxquelles l'association est affiliée / Raisons pour laquelle l'association n'est pas affiliée à une fédération sportive agréée :**

.....  
.....  
.....  
.....  
.....  
.....  
.....  
.....  
.....

**Personne à contacter pour le suivi administratif du dossier :**

**NOM :** ..... **Prénom :** .....

**Tél. :** ..... **Courriel :** .....

**2 – ACTIVITÉS DE L'ASSOCIATION**

**Activités sportives pratiquées :**

.....  
.....

**Lieux/jours et heures des pratiques sportives (le cas échéant) :**

.....  
.....  
.....

**Mode du contrôle médical effectué auprès des pratiquants aux activités (le cas échéant) :**

.....  
.....  
.....

**Encadrement des activités sportives**

Nombre d'éducateur sportif bénévoles : .....

Nombre d'éducateur sportif rémunérés par l'association : .....

*Tableau des éducateurs sportifs de l'association à compléter page suivante.*

## ÉDUCATEURS SPORTIFS

	Nom (nom de jeune fille)	Prénom	Date de naissance	Lieu de naissance	Bénévole (B)/Salarié (S)	Qualification	Carte pro		Affichage	
							OUI	NON	OUI	NON
1										
2										
3										
4										
5										
6										
7										
8										
9										
10										
11										
12										
13										
14										
15										
16										
17										
18										
19										
20										
21										
22										
23										
24										
25										



## 4 – PIÈCES À JOINDRE

### Liste des documents à joindre à l'appui de votre demande d'agrément :

- L'annexe 1 complétée sur les dispositions légales devant obligatoirement figurer dans les statuts ;
- La lettre de demande d'agrément signée par le/la président(e) de l'association en précisant les motifs ;
- La copie des statuts de votre association datés, signés et certifiés conformes par le/la président(e) ;
- La photocopie du Journal Officiel portant création de votre association ;
- La photocopie du récépissé de déclaration de création de votre association à la préfecture ;
- La photocopie du Journal Officiel portant modifications éventuelles de votre association ;
- La photocopie du récépissé de déclaration de modifications de votre association à la préfecture ;
- Le compte et bilans d'exploitation des 3 derniers exercices financiers et le budget prévisionnel de l'exercice en cours ;
- Le procès-verbal des 3 dernières assemblées générales avec le rapport d'activité de l'association ;
- Le document par lequel le représentant légal de l'association atteste sur l'honneur que celle-ci s'engage à respecter le contrat d'engagement républicain mentionné à l'article L. 121-4 du code du sport ;
- Le règlement intérieur ;
- L'attestation d'affiliation aux fédérations sportives concernées, le cas échéant ;
- L'attestation d'assurance civile en cours de validité ;
- Les cartes professionnelles ou attestation de stagiaire des éducateurs sportifs rémunérés, le cas échéant.

**Nous soussignés, président(e) et trésorier(e) de cette association, certifions que tous les renseignements mentionnés dans ce document et les annexes jointes sont rigoureusement exacts.**

Fait à : ..... , le : .....

**Président(e)**

*Nom, prénom et signature*

**trésorier(e)**

*Nom, prénom et signature*

## ANNEXE 1 – Dispositions légales devant obligatoirement figurer dans les statuts

*Code du sport, notamment les articles L. 121-4 et R. 121-1 à R. 121-3*

### A remplir par le représentant de l'association

Dispositions obligatoires	Cette condition figure dans les statuts		
	N° titre ou n° chapitre	N° article	N° alinéa
<b>L'objet de l'association sportive</b> lui permet de concourir au développement ou à la promotion du sport et des activités sportives.			
<b>Participation</b> de chaque adhérent à l'assemblée générale.			
<b>Désignation</b> du conseil d'administration par l'assemblée générale au scrutin secret et pour une durée limitée.			
<b>Nombre minimum, par an, de réunions</b> de l'assemblée générale et du conseil d'administration.			
<b>Conditions de convocation</b> de l'assemblée générale et du conseil d'administration à l'initiative d'un certain nombre de leurs membres.			
<b>Comptabilité complète</b> de toutes les recettes et de toutes les dépenses.			
<b>Budget annuel</b> adopté par le conseil d'administration avant le début de l'exercice.			
<b>Comptes</b> soumis à l'assemblée générale dans un délai inférieur à six mois à compter de la clôture de l'exercice.			
<b>Tout contrat ou convention</b> passé entre l'association, d'une part, et un administrateur, son conjoint ou un proche, d'autre part, est soumis pour autorisation au conseil d'administration et présenté pour information à la plus prochaine assemblée générale.			
Des dispositions relatives à l'égal accès des femmes et des hommes à ses instances dirigeantes. Les statuts prévoient que la <b>composition du conseil d'administration</b> doit refléter la composition de l'assemblée générale.			
Les statuts comprennent des dispositions destinées à garantir les <b>droits de la défense</b> en cas de procédure disciplinaire.			
Les statuts prévoient <b>l'absence de toute discrimination</b> dans l'organisation et la vie de l'association.			
<b>Le contrat d'engagement républicain</b> mentionné à l'article L. 121-4 du code du sport <b>est annexé aux statuts.</b>			

**A NOTER :** Si vos statuts ne comportent pas les dispositions obligatoires figurant ci-dessus et prévus au code du sport, vous devez procéder lors d'une prochaine assemblée générale à la modification des statuts de l'association. La modification des statuts devra être déclarée en préfecture qui vous délivrera un récépissé d'enregistrement.